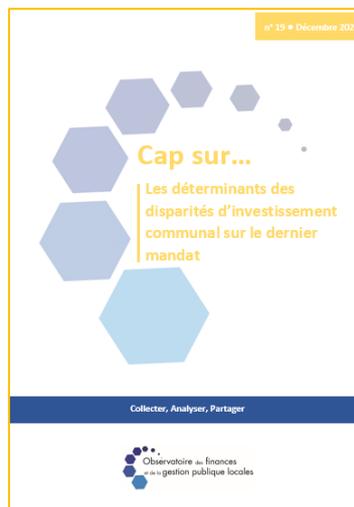


Paris, le 15 décembre 2022

Communiqué de presse

Cap sur les déterminants des disparités d'investissement communal sur le dernier mandat



Sur le mandat municipal 2014-2019, les communes ont investi **un total de 120 Md€** (hors Ville de Paris et communes de Mayotte), soit une moyenne de 308 € par habitant et par an.

Cette moyenne masque cependant des disparités fortes, avec **une commune sur cinq ayant investi moins de 147 €/hab. et par an et une autre commune sur cinq plus de 489 €.**

Dans son 19^{ème} numéro de la collection *Cap sur...*, l'Observatoire des Finances et de la Gestion publique Locales (OFGL) propose une **analyse des principaux facteurs explicatifs de ces disparités d'investissement en se concentrant sur les communes de 2 000 habitants et plus.** Cette étude constitue une actualisation du 6^{ème} numéro de la collection (janvier 2019) avec notamment l'ajout des deux dernières années de la mandature (2018 et 2019) et l'incorporation de certaines nouveautés.

Les principaux constats sur la période 2014-2019 sont les suivants :

- Les facteurs explicatifs des disparités constatées sont multiples, mais **trois principaux ressortent : les subventions d'équipement reçues, la situation financière initiale et le stock d'immobilisations initial**, reflet des réalisations antérieures. D'autres variables expliquent les disparités d'investissement, mais dans une moindre mesure : potentiel fiscal par habitant, effort d'investissement du groupement à fiscalité propre d'appartenance, poids des budgets annexes, le statut de commune touristique.
- Les subventions d'équipement reçues proviennent principalement de l'État (26%), des départements (22%), des régions (15%) et des groupements (10%). Pour ces **quatre principaux financeurs, les subventions sont globalement orientées vers les mêmes domaines d'activité, en lien avec les politiques d'investissement des communes** : aménagement, services urbains et environnement, sport et jeunesse, enseignement - formation, culture.

- Les **effets multiplicateurs des subventions d'équipement reçues sur l'investissement communal sont forts**, traduisant le rôle important joué par celles-ci dans les politiques d'équipement au niveau local. Une commune de plus de 2 000 habitants recevant 10 €/hab. de subventions supplémentaires par rapport à une commune autrement similaire (pour les critères mesurés dans l'étude) affiche des dépenses d'équipement plus élevées de l'ordre de 15 à 17 €/hab. en fonction de sa strate de population.
- Un lien dynamique entre situation financière et investissement apparaît. Ainsi, **la capacité à s'autofinancer et à disposer de marges de manœuvre est généralement un préalable à l'investissement**. Par ailleurs, les communes ayant peu investi sur la période, proportionnellement plus nombreuses en situation initiale fragile ou dégradée, **ont majoritairement connu une amélioration de leur situation financière**.

Cap sur les déterminants des disparités d'investissement communal sur le dernier mandat, n°19 :
www.collectivites-locales.gouv.fr/ofgl (partie « Collection *Cap sur* »)

Observatoire des Finances et de la Gestion publique Locales (OFGL) :
www.collectivites-locales.gouv.fr/ofgl

Plateforme de données partagées de l'OFGL : <https://data.ofgl.fr/>